



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT EN CHARGE DU TOURISME  
**PARC NATIONAL DE MOHÉLI (PNM)**

129 — Nioumachoi — Île Autonome de Mohéli — Union des Comores  
Tél : (+269) 723 00 08 | mohelimarinepark@gmail.com



Financement : *Projet Ulanga Mali (CKM 1151) — AFD / Union Européenne*

## TERMES DE RÉFÉRENCE

**Poste de Chargé(e) de Mission CSEE — Communication, Sensibilisation et Éducation Environnementale — PNM**

### FICHE SYNOPTIQUE DU POSTE

<b>Titre du poste</b>	Chargé(e) de Mission CSEE — Communication, Sensibilisation et Éducation Environnementale
<b>Catégorie</b>	Personnel d'encadrement
<b>Organisation</b>	Parc National de Mohéli (PNM) — EPA à personnalité juridique
<b>Projet</b>	Ulanga Mali — CKM 1151 (Composante 1) — AFD / UE
<b>Lieu d'affectation</b>	Siège PNM — Nioumachoi, Mohéli. Déplacements fréquents dans les villages du Parc
<b>Type de contrat</b>	CDD de droit privé (code du travail comorien) — 1 an, renouvelable après évaluation positive
<b>Période d'essai</b>	6 mois — personnel d'encadrement
<b>Horaire</b>	Temps plein — 40 heures / semaine. Déplacements terrains réguliers
<b>Superviseur direct</b>	Directeur Exécutif (DE) du PNM
<b>Coordination technique</b>	Directeur Technique (DT) du PNM
<b>Coordination projet</b>	UCS Ulanga Mali + RT-SE UGP (Fomboni) pour la visibilité du projet
<b>Fréquence de reporting</b>	Rapport mensuel d'activité au DE + contribution au rapport annuel présenté au CoGes
<b>Évaluation de performance</b>	Annuelle — Comité (DE + DT + Représentant du personnel).
<b>Date limite de candidature</b>	22/07/2026

## . CONTEXTE ET PRÉSENTATION DU PNM

Le Parc National de Mohéli (PNM) est un Établissement Public National à caractère administratif (EPA), doté de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion administrative et financière. Créé initialement en 2001 (décret N° 01-053/CE), il a été restructuré par le décret N° 15-188/PR du 21 novembre 2015. Aire protégée de catégorie VI de l'UICN, il est placé sous la tutelle du Ministère de l'Environnement chargé du Tourisme (MET).

Le PNM couvre 644 km<sup>2</sup> (dont 472 km<sup>2</sup> marins et 172 km<sup>2</sup> terrestres), soit 83 % de la partie terrestre de l'île de Mohéli, incluant 19 villages côtiers liés par accords de cogestion. Il est administré par un Comité

de Gestion (CoGes) de 47 membres et son Bureau Exécutif (BE), et géré au quotidien par une Direction Exécutive composée du Directeur Exécutif (DE) et du Directeur Technique (DT).

Depuis juillet 2024, le projet Ulanga Mali (CKM 1151), cofinancé par l'AFD et l'UE, appuie le PNM via sa Composante 1. En vertu d'une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée, le PNM gère les fonds de la Composante 1 sur un compte bancaire dédié. Le financement du personnel est assuré à 100 % par le projet.

## 2. PLACE DU POSTE DANS L'ORGANISATION

Le (la) ChdM CSEE appartient au personnel d'encadrement du PNM. Placé(e) sous la supervision directe du DE et la coordination technique du DT.

## 3. PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

### 3.1 Communication institutionnelle et visibilité Ulanga Mali

- Élaborer et mettre en œuvre le Plan de Communication et de Visibilité du PNM et des projets dont Ulanga Mali et d'autres.
- Développer et diffuser les supports de communication : brochures, affiches, bulletins, vidéos, contenus numériques ;
- Gérer les relations avec les médias, les partenaires institutionnels et les organisations de la société civile.
- Développer des outils de signalisation et des panneaux d'informations dans le Parc.
- Assurer la visibilité du PNM au niveau interne et externe.

### 3.2 Sensibilisation des communautés locales

- Concevoir et animer des campagnes de sensibilisation ciblées auprès des usagers des ressources naturelles du Parc ;
- Assurer une sensibilisation régulière des populations des 19 villages du Parc National de Mohéli (PNM) ainsi que des villages riverains sur la réglementation en vigueur et les règles de gestion du Parc. Faciliter le dialogue et la participation communautaire autour des enjeux de conservation.

### 3.3 Éducation environnementale

- Développer des programmes éducatifs adaptés aux écoles, associations et groupes communautaires ;
- Mettre en place et animer des clubs environnementaux et des ateliers pédagogiques dans les villages du Parc ;
- Former et accompagner les enseignants, relais communautaires et guides sur les thématiques environnementales.
- Animer des séances d'éducation environnementale dans les établissements scolaires, en collaboration avec les écogardes, les rangers et les enseignants.

### 3.4 Planification, reporting et gestion administrative

- Élaborer le plan de travail trimestriel et annuel CSEE, contribuer au PTAB en lien avec le RAF ;
- Produire un rapport mensuel d'activités au DE et contribuer au rapport annuel présenté au CoGes ;

- Renseigner les indicateurs d'impact des actions de communication aux cadres logiques des différents projets du PNM.

## 4. PROFIL REQUIS

### 4.1 Formation

- Diplôme universitaire (Master, Bac+5 minimum) en communication, sciences de l'information, environnement, sciences sociales, éducation environnementale ou domaine connexe.

### 4.2 Expérience

- Au moins 5 ans d'expérience en communication, sensibilisation et/ou éducation environnementale ;
- Expérience de travail avec des communautés rurales et des organisations de la société civile ;
- Expérience en gestion de projets de communication financés par des bailleurs institutionnels, un atout.
- Expérience en communication digitale, notamment dans la production et la diffusion de contenus de sensibilisation à destination du public.
- Expérience dans l'organisation d'événements environnementaux (Journée mondiale de l'environnement, Journée des tortues marines, Journée de la biodiversité, campagnes de reboisement, etc.).
- Expérience en conception et mise en œuvre de programmes d'éducation environnementale auprès des établissements scolaires, des communautés locales et des organisations de la société civile. Expérience dans la conduite d'activités de sensibilisation en milieu rural, auprès des villages des aires protégées et des groupes d'usagers des ressources naturelles (pêcheurs, agriculteurs, jeunes, femmes, etc.).
- Expérience dans la mise en œuvre d'approches de communication pour le changement de comportement (CCC) et de mobilisation communautaire.

### 4.3 Compétences techniques

- Maîtrise des outils numériques de communication et des réseaux sociaux ;
- Capacité à concevoir des outils pédagogiques et à animer des ateliers participatifs ;
- Connaissance des guides de visibilité AFD et Commission européenne, un atout.

### 4.4 Langues

- Français oral et écrit — obligatoire (langue de travail et de rapportage) ;
- Comorien — fortement souhaité pour les activités de sensibilisation communautaire ;
- Connaissance de l'anglais — atout.

## 5. LIVRABLES ATTENDUS

Livrable	Fréquence / Échéance
Plan de Communication et de Visibilité PNM / Ulanga Mali (AFD/UE)	<i>Annuel</i>
Plan de travail trimestriel CSEE validé par le DE	<i>Trimestriel</i>
Rapport mensuel d'activités au DE	<i>Mensuel — avant le 5 du mois suivant</i>
Rapport annuel contribuant à celui présenté au CoGes	<i>Annuel — 2<sup>e</sup> quinzaine de février</i>

Supports de communication produits et diffusés	<i>Selon plan de communication</i>
Rapports de campagnes de sensibilisation (villages, participants, résultats)	<i>Trimestriel</i>
Programmes d'éducation environnementale mis en œuvre et évalués	<i>Semestriel</i>
Indicateurs d'impact (participation, portée, changements de comportements)	<i>Semestriel</i>
Éléments pour les audits externes annuels	<i>Annuel</i>
Fiche d'évaluation individuelle complétée	<i>Annuel — décembre</i>

## 6. CONDITIONS DU POSTE

### CONDITIONS D'EMPLOI (conformément au Manuel des procédures PNM)

Type de contrat	CDD de droit privé — 1 an, renouvelable après évaluation positive des prestations
Période d'essai	6 mois — résiliation possible sans indemnité ni préavis
Prise de fonction	Dès que possible
Lieu de travail	Siège PNM – Nioumachoi, Mohéli. Déplacements fréquents dans les villages du Parc
Évaluation de performance	Annuelle — Comité DE + DT + Représentant personnel.

## 7. PROCÉDURE DE CANDIDATURE

### Dossier de candidature

Conformément au Manuel PNM (§2.2.8), les candidat(e)s doivent soumettre :

- Curriculum vitae (CV) détaillé et à jour ;
- Lettre de motivation adressée au Directeur Exécutif du PNM ;
- Copies des diplômes certifiées et attestations de formation ;
- Deux référents professionnels vérifiables ;
- Certificat médical d'aptitude physique ;

### Soumission

- Physique : Déposer le dossier sous enveloppe scellée, avec la mention « Candidature au poste de Chargé(e) de Mission CSEE — Communication, Sensibilisation et Éducation Environnementale », à déposer au siège du Parc National de Mohéli – Nioumachoi – Mohéli – Union des Comores

**Date limite : 22/07/2026**

### Processus de sélection

Conformément au Manuel :

- Appel à candidatures nationales ;
- Présélection sur dossier par le comité de recrutement ;
- Entretien sur base de la grille d'évaluation ;
- Epreuve écrite sur base de la grille d'évaluation
- PV de recrutement signé par le DE et les membres du comité.

## ÉGALITÉ DES CHANCES

Le PNM est engagé en faveur de l'égalité des chances et de l'inclusion, conformément aux engagements sociaux et de genre du projet Ulanga Mali. Les candidatures féminines et celles de personnes en situation de handicap sont vivement encouragées. La sélection se fait uniquement sur la base des compétences, de l'expérience et des qualifications.